

Vincent Peillon veut-il geler l'avancement des fonctionnaires ?

Le Point.fr - Publié le 05/02/2014 à 22:05 - Modifié le 06/02/2014 à 06:38

Selon "Le Figaro", c'est une proposition que le ministre de l'Éducation nationale a soumise mercredi au ministre délégué au Budget Bernard Cazeneuve.



Selon "Le Figaro", Vincent Peillon veut geler l'avancement des fonctionnaires. © Guillaume Souvant / AFP

Source Sipa Media

La mesure permettrait d'économiser pas moins de 1,2 milliard par an, une aubaine en ces temps de vache maigre. [Selon Le Figaro](#), le ministre de l'Éducation nationale [Vincent Peillon](#) devait en effet proposer mercredi au ministre du Budget [Bernard Cazeneuve](#) de geler pendant deux ans les avancements automatiques à l'ancienneté et les promotions des quelque 5,2 millions de fonctionnaires enregistrés au dernier recensement.

La mesure ne concernerait donc pas les seuls enseignants, mais l'ensemble des trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale). Elle devrait, précise *Le Figaro*, être présentée samedi par Vincent Peillon à l'Élysée, à l'occasion de la deuxième réunion du conseil stratégique de la dépense publique, piloté par [François Hollande](#). L'entourage de Vincent Peillon a néanmoins démenti formellement l'information [auprès de RTL](#).

Le point d'indice déjà bloqué

[Les Échos précisent](#) que la réduction du rythme des promotions à l'ancienneté est l'un des leviers signalés par la Cour des comptes pour endiguer les dépenses de personnel de l'État, qui augmentent spontanément d'environ 1,3 milliard d'euros par an.

Mais même si l'exécutif s'est engagé à réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros d'ici à 2017, voire davantage pour financer le pacte de responsabilité, il n'est pas sûr que la

proposition du ministre de l'Éducation nationale fasse mouche. Alors que le point d'indice, composante importante du salaire des fonctionnaires, n'a pas été revalorisé depuis 2010, il est peu probable qu'un gel de l'avancement des fonctionnaires soit accueilli à bras ouverts par ces derniers.